

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 15 (1907)  
**Heft:** 2

**Artikel:** Les origines de l'église paroissiale d'Yverdon  
**Autor:** Reymond, Maxime  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-15299>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## LES ORIGINES

### DE L'ÉGLISE PAROISSIALE D'YVERDON

(Suite et fin.)

Il vaut la peine d'essayer de se représenter les abords de l'église Notre-Dame, à Yverdon, pendant le moyen âge. On sait que la configuration des lieux était très différente de ce qu'elle est aujourd'hui. Le Buron coulait en pleine ville après avoir passé à l'ouest du cimetière et s'être réuni un peu plus en amont, aux Chaînettes, à un bras de la Thièle. Les deux eaux réunies se nomment la Vieille Thièle, et il n'est pas impossible que ce bras dérivé ait été à l'époque romaine le cours principal : le Buron et la Thièle se seraient ainsi réunis avant de se jeter au lac.

Au moyen âge, le terrain qui se trouve en amont de la jonction des deux cours d'eau est marécageux et les rivières y forment des îlots. C'est le lieu dit *Eis Isles*. La jonction opérée, le lit du ruisseau est plus profond, et les comptes de la ville pour 1300 montrent que les bateaux remontaient la Vieille Thièle jusqu'à Notre-Dame<sup>1</sup>.

L'église paroissiale ne se trouvait cependant pas au bord de la rivière. Elle en était séparée par le chemin venant d'Yverdon — après avoir longé à l'est les maisons de la Plaine que l'eau baignait à l'ouest. On y parvenait après avoir passé une croix de pierre<sup>2</sup> élevée près du pontet qui reliait à la rue le chemin venant des Jordils.

Deux textes font connaître quel était l'entourage de l'église. Le premier a déjà été cité par Crottet. Il montre l'ermitage situé devant le portail de l'église, au midi de celle-ci, à occident du cimetière<sup>3</sup>. Le second, que nous trouvons

<sup>1</sup> Crottet, p. 89.

<sup>2</sup> Grosse Darbonnier, I, 16 et 449.

<sup>3</sup> Crottet, p. 31.

dans une reconnaissance de 1572<sup>1</sup>, est plus suggestif encore. Il nous parle d'un verger appartenant au châtelain d'Yverdon noble Jérôme Masset. Ce verger est situé devant le portail de l'église Notre-Dame. A bise, se trouvent une ruette et le mur des Sarrasins<sup>2</sup>; à vent, le chemin du Marterey; au couchant, le chemin de l'église; au levant, le pré de Jean Guillerin.

Laissons de côté l'ermitage et le mur des Sarrasins dont nous avons parlé. Quant au cimetière, il était divisé en deux fractions que les textes nomment le cimetière de Notre-Dame et le cimetière des Malladeis. Celui-là est le cimetière paroissial. Il est à l'ouest et il est le plus rapproché de l'église. L'autre, à l'est, est le cimetière où reposent les morts de la Maladière construite près de la chapelle Saint-Voult, à orient du carrefour des chemins de Clendy et de Pomy<sup>3</sup>. En 1572, le cimetière des Malladeis est transformé en pré que possède l'hôpital<sup>4</sup>. Le cimetière paroissial seul subsista. Crottet raconte<sup>5</sup> qu'en 1611 on l'entoura d'une clôture et qu'il était coupé en deux par une route. Cependant, les reconnaissances de 1572 parlent déjà d'un portail menant au cimetière<sup>6</sup>.

Les chemins entourant le cimetière actuel — qui est le cimetière de Notre-Dame agrandi en tous sens — ont été modifiés. En 1572, il se détachait du chemin de Notre-Dame parallèle à la Thièle — on l'appela plus tard chemin du Cimetière — une ruelle touchant au mur des Sarrasins, ainsi que le chemin du Marterey, et d'autre part, nous savons

<sup>1</sup> Grosse Darbonnier, I, 429-430.

<sup>2</sup> Id., p. 429, 472, 483.

<sup>3</sup> Grosse Darbonnier, II, 48.

<sup>4</sup> Id., II, 69.

<sup>5</sup> Page 79.

<sup>6</sup> Grosse Darbonnier, II, 440.

qu'il existait un autre chemin allant du cimetière à la Thièle en passant derrière l'ermitage.

\* \* \*

L'un de ces chemins, connu aujourd'hui sous le nom de chemin des Philosophes, doit attirer notre attention. C'est le chemin du Marterey.

Il n'allait pas bien loin. Il allait au Marterey, qu'un texte dit être vers le cimetière de Notre-Dame<sup>1</sup>, un autre vers l'église<sup>2</sup>, et dont le nom a du reste été conservé : c'est le terrain au nord du cimetière. Et c'est ici le cas de se demander ce qu'est le Marterey, dont le nom se retrouve dans un grand nombre de villages vaudois, en même temps qu'il est celui d'un quartier au nord-est de Lausanne et d'un terrain au sud-ouest de la ville, près du collège de Cour, à deux pas de la ville romaine *Lausonium*.

On a dit que le Marterey n'était autre qu'un gibet. Mais cette opinion n'est pas soutenable, car les emplacements de gibets ou de fourches que l'on possède sont très distincts de ceux des Marterey. A Yverdon, le gibet était près de la côte de Brez entre la Condemine et le Buron. Dans la chanson de Roland, le mot *marterie* n'a aucun rapport avec le martyre des saints, mais il signifie un massacre, une mort violente.

Faut-il en conclure que, dans le pays de Vaud, il y a eu des massacres partout où l'on constate des Marterey ! Le simple énoncé de cette proposition démontre qu'elle est invraisemblable. A notre avis, le Marterey ou le Martolet est tout simplement un antique cimetière, ou plus exactement un lieu où sont des tombes. C'est l'équivalent des *Tombez* que l'on trouve en plusieurs endroits du Valais et du Pays de Vaud.

<sup>1</sup> Grosse Darbonnier, I, 385.

<sup>2</sup> Id., II, 296.

L'exemple d'Yverdon vient précisément à l'appui de notre thèse. Le Marterey n'est autre que le vieux cimetière mentionné dans les Manuaux du Conseil de la ville en 1611. Il était au nord-est de l'église, tandis que le nouveau cimetière était au midi ; le chemin public les séparait.

Non loin de là, près de la voie ferrée, à un endroit fouillé il y a un demi-siècle par les manœuvres employés à la construction du chemin de fer, on a trouvé, dit Crottet<sup>1</sup>, des tombes et des antiquités de différents âges, dont les plus récentes remontent au règne de Conrad le Salique, soit au onzième siècle.

A cet endroit est le Clos-Baussan — ou propriété des Terreaux — où Crottet croit qu'il a existé un ancien hôpital. Ce vieil édifice ne nous est connu que par de rares notes des Manuaux d'Yverdon. Mais il vient à point pour nous montrer que le bourg chrétien primitif d'Yverdon avait un ensemble complet de constructions qui normalement doivent se trouver réunies : l'église, le cimetière, l'hôpital, et en dehors, mais à proximité des lieux habités, la Maladière.

Un jour ou l'autre, peut-être, un document, une pierre nous fera pénétrer plus intimement dans la vie de cet Yverdon primitif. Ce premier bourg chrétien n'a besoin ni de l'ermitage ni de la chapelle de Grava pour affirmer son existence. Il se manifeste par l'église Notre-Dame, par le cimetière du Marterey, et aussi par cette énigmatique inscription que nous ne pouvons pas ne pas rappeler ici et que l'on trouva encastrée dans le mur de ville :

« Au nom de Dieu, amen. Frambert a fait placer cette pierre sous laquelle repose la servante de Dieu Eufraxie, religieuse (monacha). »

Quel est le sens de cette inscription qu'il faut rapprocher de celle découverte à Baulmes, et qui est contemporaine, soit

<sup>1</sup> P. 35.

du neuvième siècle ? Y eût-il jamais un couvent de religieuses à Yverdon ? Où se trouvait primitivement la pierre tumulaire ? Nous n'en savons rien, et malgré tout, le voile qui nous cache le passé reste singulièrement épais.

\* \* \*

Il nous reste à examiner un dernier point, la question de savoir comment et quand l'église paroissiale d'Yverdon fut placée sous le patronage du prieuré de Lutry, établissement situé à l'autre extrémité du pays.

Dans son testament, en 1273, l'évêque Jean de Cossonay révoqua la donation qu'il avait faite à Pierre Serragin, bourgeois d'Yverdon, d'une terre dépendant de l'église d'Yverdon<sup>1</sup>. Cette mention prouve que l'évêque avait pu disposer des biens de cette église, et qu'en conséquence, il en avait eu encore le personat. D'autre part, nous constatons la présence au prieuré de Lutry, en 1278, d'un moine nommé Pierre d'Yverdon, ce qui nous fait supposer qu'à cette date, soit deux ans avant l'acquisition de la grange de Clendy, le prieuré de Lutry avait déjà des droits à Yverdon.

Le personat de l'église paroissiale a donc passé à cette époque de l'évêque de Lausanne au prieuré de Lutry. Comment cela s'est-il fait ? Nous savons qu'à la suite d'un traité conclu en 1253, l'évêque Jean de Cossonay céda ses droits sur Yverdon au sire de Faucigny, beau-père de Pierre de Savoie. Or, M. Victor van Berchem veut bien nous communiquer une note du compte du châtelain savoyard d'Yverdon de 1266-67 qui dit avoir reçu à la Saint-Jean-Baptiste les 25 sols dus pour l'avouerie de l'église d'Yverdon et qui étaient payés autrefois au sire de Faucigny.

Par ailleurs, nous savons que de la haute noblesse du pays de Vaud, les sires de Palézieux comptèrent parmi les

<sup>1</sup> Reg. Cop. Laus., VIII, p. 1240.

plus empressés à asseoir la domination naissante des comtes de Savoie. Et l'un des féaux de Pierre de Savoie était précisément le prieur de Lutry, Guillaume de Palézieux.

Ceci fixé, il y a quelque raison de croire que pour récompenser le prieur de Lutry de sa fidélité, Pierre de Savoie obtint pour lui de l'évêque le personat de l'église d'Yverdon qui rapportait la belle somme de 28 livres et 100 droblets ou chandelles de cire, plus les deux tiers des corvées trois fois l'an dans tout le ressort de la paroisse, précieuse ressource qui permit aux moines de Lutry de mettre en valeur en 1280 le domaine de Clendy qu'ils venaient d'acheter des sires de Belmont.

Maxime REYMOND.

---

## LA PESTE A LAVAUX AU XVI<sup>me</sup> SIÈCLE<sup>1</sup>

---

*Extrait des manuaux conservés dans les archives  
de l'ancienne commune de Villette.*

---

1587. Avril 7. Pour ce que ceux du village de Curson n'ont voulu ensevelir Jn Compondu y étant décédé, même faisait résidence dans le village, a été arrêté de les faire venir en conseil, autrement l'on les fera commander par M<sup>r</sup> le bailli.

Juin 2. Arrêté de parler au lieutenant pour ce qu'il veut que la commune paie les dépens des corps que l'on trouve morts par les chemins, nonobstant l'ordonnance faite par M<sup>r</sup> le bailli que M<sup>rs</sup> devaient payer les dépens, savoir pour le lieutenant (du Mayor de Lutry) et pour l'officier et pour le marron à chacun 2 fl. Tellement qu'il fit commandement au grand gouverneur de le payer ; ce que faisant refus il lui demanda à lui prêter 4 fl., ce qu'il fit. Soit commandé en conseil afin de rendre l'argent, autrement il sera commandé par devant M<sup>r</sup> le bailli.

Juin 23. Frs Peyroulaz marron prie être regardé ce qu'on lui a

<sup>1</sup> V. *Revue historique*, novembre 1905.